

12^e Concours québécois en entrepreneuriat - échelon local

Des projets d'entreprises fructueux sur le territoire de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Québec, le jeudi 15 avril 2010 – Dans le cadre du gala local du 12^e Concours québécois en entrepreneuriat, qui se déroulait hier, six écoles primaires, deux écoles secondaires, le Centre de formation générale des adultes ainsi que sept nouvelles entreprises du territoire de la Commission scolaire ont obtenu de grands honneurs.

Les dossiers de ces établissements et entreprises avaient été soumis au jury jusqu'au 15 mars dernier. Actions originales, valeurs entrepreneuriales et portée publique étaient au cœur des critères qui ont permis de sélectionner les gagnants. Les projets qui ont obtenu les premiers et deuxièmes prix seront présentés à l'échelon régional, à la fin avril. L'étape ultime du concours, la sélection nationale, se tiendra le 17 juin prochain.

Notons que la Commission scolaire s'est associée aux Centres locaux de développement (CLD) de la Côte-de-Beaupré, Île d'Orléans, Jacques-Cartier et Québec, ainsi qu'aux Carrefours jeunesse-emploi Montmorency, Charlesbourg - Chauveau et Charlevoix - Côte-de-Beaupré, pour la présentation de cet événement.

« Ce concours soutient l'acquisition de compétences entrepreneuriales chez nos élèves, qui ont dû mener leurs projets d'entreprises avec énergie et créativité. Du côté des entrepreneurs de notre territoire, ces prix leur permettent de faire rayonner leurs produits ou services. Nous sommes donc fiers de prêter main-forte à l'organisation d'un concours qui a des résultats aussi multiples que positifs, particulièrement pour les jeunes qui fréquentent nos établissements », souligne M. Jean-Marc Laflamme, président de la Commission scolaire.

La liste des gagnants est présentée sur une fiche en annexe. Des photos numériques peuvent être obtenues sur demande.

- 30 -

Information :

Josée St-Hilaire, conseillère en communication
418 666-4666, poste 8444 • josee.sthilaire@csdps.qc.ca